

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LE TRANSPORT EN VUE DE RELÂCHER DANS LA NATURE
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom et prénom : **GONZAGA Claude**
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Centre de soins UFCS de VIERZON**
 Nom et prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : **11 allée de l'aviateur Henry** N° Rue **Chemin des Gaudrets**
18120 Néreau Commune **18100 VIERZON**
 Code postal
 Nature des activités : **Centre de sauvegarde de la faune sauvage**
 Qualification : **Capitaine**

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR LE TRANSPORT ET LE RELÂCHER

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)	Origine (2) (3)
B1	cf. attestation de capacité		oiseaux sauvages
B2			trouvés blessés, en détresse, dans la nature
B3			Cher - Indre - Loire et
B4			Cher - Sud de Bourret
B5			Sud Nièvre.

- (1) sexe, signes particuliers des spécimens
- (2) préciser capture dans la nature, naissance en captivité...
- (3) joindre les documents justificatifs de l'origine

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DU RELÂCHER

Préciser les motifs du transport : **rendre à la nature les individus soignés, dans leur milieu approprié, afin d'œuvrer à la conservation de la biodiversité**
"Sauver des individus pour conserver des espèces"

D. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU TRANSPORT *

D1. QUEL EST LE LIEU DE DÉPART

Nom et prénom : **Claude GONZAGA**
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Centre de soins UFCS de VIERZON**
 Nom et prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : **11 allée de l'aviateur Henry** N° Rue **Chemin des Gaudrets** **18100 VIERZON**
 Commune **Néreau** Code postal
 Élevage d'agrément
 Établissement : de présentation au public de transit et de vente
 Autorisation préfectorale : de détention d'ouverture en date du **18 juin 1998**
 Titulaire du certificat de capacité pour l'entretien des animaux :

Nom et Prénoms :

GONZAGA Claude

D2. QUEL EST LE LIEU DE DESTINATION ET DE RELÂCHER

Département : Cher ou Indre, Loir et Cher.

Commune : variable.

Lieu-dit :
Statut juridique du lieu de relâcher la Nature !

Description du site de relâcher (milieu écologique, proximité d'habitations, d'activités humaines, etc.) :

En fonction de la biologie de l'espèce remise dans la nature :
forêt, bois, bocages, zones humides, étangs, etc.

D3. QUELS SONT LE MODE ET LES CONDITIONS DU TRANSPORT

Durée prévue du transport : 30 à 40 min

Véhicule automobile ou camion Train Avion Bateau

Mode de contention des animaux dans le véhicule : précisez le moyen, les dimensions des contenants, le type de parois, les conditions de température, etc. :

le fond. - boîtes vétérinaires (en matière plastique) avec journal sur le fond.
- cartons aménagés pour grandes espèces (échassiers...)

D4. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DU TRANSPORT

Préciser la période : variable
ou la date : mais toute l'année

E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU RELÂCHER

E1. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE RELÂCHER UTILISÉES

- méthode du taquet pour les jeunes
- restitutions à la nature sur des sites appropriés à la biologie de l'espèce -

E2. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DU TRANSPORT

Formation initiale en biologie animale Préciser :
Formation continue en biologie animale Préciser :
Autre formation Préciser : formation donnée et entretenue par les stages organisés par l'UFES.

E. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DU TRANSPORT ET DU RELÂCHER

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :
Chaque année, un bilan est fourni à l'UFES qui le transmet au Ministère de l'Environnement. Les deux registres officiels sont remplis au fur et à mesure des mouvements d'oiseaux.
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

* Cocher les cases correspondantes